L'Egalité de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 361.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 10 au 11 Juin le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 51 à 5 h. 49.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

CE N'EST PAS FINI

Vers 17 h. 30, face au N° 110 de la rue de Lannoy, un becanier a vole la bicyclette de Mlle Louise Derryck, 17 ans, sans profession, 301, rue Jules-Guesde. Préjudice : 2.000 francs.

RENARD A DEUX PATTES

Au cours de la nuit dernière, des individus ont penetré dans le poulailler construit dans le fond du jardin de l'habitation de M. Anthony Piuquet, 45 ans, négociant en tissus, rue d'Artois prolongée, et y ont dérobe une dinde, quatre poules et cinq lapins. La victime, subissant un préjudice de 2.000 fr., a déposé plainte au 3e arrondissement.

ÉTRANGÈRE EN DÉFAUT

Martha Groski 33 ans, femme de menage, 38, rue du Fresnoy, qui avait omis de changer sa carte d'identite, a ete deférée au Parquet.

LES CONTRAVENTIONS

Pour infractions au code de la route et au reglement de la circulation, la police a infligé trois procès-verbaux pour avoir roulé à bicyclette sur la chaussee centrale du boulevard Gambetta, une, pour infraction au sens unique et une pour circulation sans tenir le guidon.

EN ALLUMANT LE POELE

Hier apres-midi, vers 15 h., Mme Walh, 21 ans, journalière, 2, boulevard de Metz, voulut allumer le poêle de sa cuisine. On ne sait comment elle s'y prit mais elle se brûla très serieusement au thorax. M. le docteur Mausse, qui lui prodigua les premiers soins, la fit admettre à l'hôpital La Fraternité.

Cours Ceuse Dunkel (v Enseig 4° o 10 118

80 ENFANTS SONT RENTRÉS D'AVIGNON

La semaine dernière, nous avons annoncé que 80 petits Roubaisiens hebergés dans la région d'Avignon, ou ils faisaient un stage de trois mois devaient rentrer dimanche dernier. Par suite d'un changement imprévu, la rentrée se fit hier après-midi, à l'improviste. Les membres du Comité organisateur ne purent prendre les dispositions nécessaires pour accueillir comme il convenait cette caravane bruyante. Heureusement, quelques infirmières arrivèrent bientôt en gare et rassemblèrent les petits colons pour les amener au local de la Croix-Rouge, rue du Château, en attendant que les parents, prevenus de toute urgence, viennent les reprendre. Cette diversion au programme amusa beaucoup les enfants qui furent néanmoins heureux de regagner leurs foyers respectifs plus tôt qu'ils n'avaient supposé.

« MAISON DES TRAMWAYS »

JEUDI A 3 H. 30 (pas de soirée)

Harry BAUR - Betty STOCKFELD

« LE PRÉSIDENT HAUDECŒUR »

SAMEDI A 7 H. 30 début de

SATURNIN DE MARSEILLE

2 505

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 8
ANCIENNE ÉCOLE COMMUNALE
Angle rues du Bois et des Fabricants

15 Juin, matin : Rues des Arts de la Digue, Providence, Brondeloire, Turenne. — Après-midi : rues Mercoeur, Hellman, Brezin, Wasquehal, Ogiers.

16 Juin, matin : rues Belle, Epeule, 67-257, Morse, Foucault. — Après-midi : rues de l'Epeule, 72-248, Cugnot, Vélocipède.

17 Juin, matin : rues de la Lumière, Watt, Newcomen, Pl. d'Amiens, r. Ph. de Girard, Salmon de Caus, Descartes. — Après-midi : rues Ed. Rousselle, de l'Industrie, d'Ysly.

18 Juin, matin : rues de Richelieu, de la Perche, Bd Montesquieu. — Après-midi : rues de Croix, St-Roch, d'Inkerman, 85-135, 84-184, de Soubise, 87-125 b : 100-130.

19 Juin, matin : rue de Lille 1-256 ; 2-263. — Après-midi : rues Charles-Quint, A. A. Chanier, r. Colbert, Mirabeau, Vauban, Bd de Cambrai, Av. du 11 Novembre.

LES LÉGUMES ARRIVENT

Depuis quelques semaines la population se plaignait du manque total de legumes et des protestations lurent adressées au service compétent. Très heureusement, les réclamations furent entendues et hier mardi, à l'occasion du grand marché hebdomadaire qui se tient sur le carrefour des halles centrales, d'importantes quantités furent attribuées aux détaillants par le Comité de Répartition.

C'est ainsi que furent distribuée 4.000 kg. de salade, 1.700 kg. d'épinards, 650 kg. d'oseille, 1.500 kg. de poireaux nouveaux, 600 kg. de navets, 1.500 kg. de laitue de couche, 2.000 kg. de choux, 200 kg. de carottes, 750 kg. d'oignons, 650 kg. de radis, 400 artichauts, 150 kg. d'échalotes, 80 kg. de céleries auxquels il faut ajouter plusieurs milliers de bouquets de légumes pour la soupe : pourpier, cerfeuil, dames, etc.

Tout a été vendu au prix de la taxe.

Ces chiffres nous sont communiqués par M. Sandras, commissaire central, qui tient particulièrement à surveiller la répartition devant se faire judicieusement entre tous les marchands détaillants afin que les légumes soient vendus dans tous les quartiers de la ville.

Nous pouvons affirmer que les arrivages se poursuivront à une cadence accélérée et qu'à bref délai le ravitaillement sera assuré comme il convient en cette période d'abondance de légumes.

Viande de cheval

Les consommateurs sont informés que de la viande de cheval a été attribuée par le Centre d'abatage à M. Ch. Dhédenne, boucher-chevalin, rue de Mouvaux, 19 à Roubaix et M. Ch. Vermersch, 22, rue Villars à Roubaix.

Société des Jardins populaires de Roubaix

PLANTS DE POIREAUX

La Société des Jardins Populaires de Roubaix avise ses membres qu'elle tient à leur dispotion une certaine quantite de plants, elle prie ceux qui en ont demandé de passer au plus tôt, au siège, 3 bis, rue du Château, de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 18 heures.

LE TRAFIC DES WASSINGUES A ROUBAIX ET LILLE

PLUSIEURS INCULPATIONS

Les contrôleurs des services de la répression de la hausse illicite ont pris en flagrant délit les nommés Adam Horms, marchand ambulant, 7, rue des Muguets, à Lille ; Amélia Delabie, marchande foraine, 6, rue Gustave-Nadaud, à Roubaix, et Anna Lambert, 81, rue du Pôle-Nord, à Lille, qui proposaient aux dits inspecteurs plusieurs milliers de wassingues à un prix relativement élevé.

Un procès-verbal pour hausse illicite, extension de commerce, achat et vente sans facture, a été dressé à leur charge tandis que des stocks de marchandises ont été saisis à Lille, rue Fabre-d'Eglantine, et dans un café de la Grand Place de Roubaix.

SOCIETES SPORTIVES

UN GALA DE BOXE FRANCO-BELGE ROUBAIX CONTRE COURTRAI

La réunion de Dimanche prochain à 15 h. 30, à l'Académie des Sports de Roubaix constituera un beau gala franco-belge, car il opposera les meilleurs éléments du Boxing Club Olympique de Courtrai aux réputés boxeurs de l'A. S. R. Les huit combats portés au programme promettent de belles batailles car nous savons avec quelle énergie nos amis belges défendent leur pavillon.

Voici l'ordre du programme :

En 3 rounds de 3 minutes. — Debayne, 56 ks (Courtrai) contre Coutarel, 56ks (A. S. R.) ; Servage, 45 ks. (Courtrai) contre A. Henneuse, 45 ks (A. S. R.) ; Herpoel, 55 ks (Courtrai) contre L. Henneuse, 53 ks (A. S. R.) ; Vossaert, 50 ks (Courtrai) contre Sieuw, 50 ks. (A. S. R.) ; Demeester, 61 ks (Courtrai) contre Blaublomme, 62 ks. (A. S. R.) ; Bruneel, 58 ks. (Courtrai) contre A. Henneuse 58 ks (A. S. R.) ; Debruyne, 63 ks (Courtrai) contre Balcaen, 64 ks. (A. S. R.) ; Vanneste, 65 ks (Courtrai) contre Parqui, 65 ks. (A. S. R.) Arbitre et juges désignés par la F. N. B. Le service medical sera assuré par le docteur Felix Richot.

Prix des places : Rings : 10 frs ; Premières : 8 frs ; Secondes : 5 frs. Location sans frais à l'A. S. R., 41, rue du Chemin de Fer.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Brigitta Suimon, rue de Tournai, 46 ter ; Claudine Janssens, rue Edouard-Anseele, 70, Cour Morel, 10 ; Gérard Willem, rue de Blanchemaille, 23 ; Pierre Pruvot, rue Favreuil, 18.

Publications. — Charles Durieux, rattacheur, rue de France, 115, et Adrienne Coucke, soigneuse, de Tourcoing, rue de la Bourgogne, 36 ; Robert Pontaine, manœuvre-couvreur, de Wattrelos (Nord), rue du Sapin-Vert, 206, et Olga Decottignies, s. p., rue du Pile, 81 ; André De Grave, bijoutier, de Lille, rue des Ponts-de-Comines, 15, et Lucie Parsis, sans profession, Grand'Place, 12 bis ; Marcel Lamarche, employé, rue des Pyramides, 51, et Marie Lelebvre, s. p., rue Pierre-Curie, 16 ; Teodor Wawela, ouvrier d'usine, de Libercourt (P.-de-C.), Cité du Vert Chemin, 159 et Maria Cichy, doubleuse, boulevard d'Armentières, 81 ; Edmond Vroman, typographe, rue des Parvenus, 80, et Jenny Aitchison, lingère, rue du Moulin, 196 ; Charles Couplet, commerçant, à Roubaix, rue de Lannoy, 162, et Simonne Frez, brodeuse, rue Nabuchodonosor, 65 bis.

Décès. — Emile Auverchein, 46 ans, boulevard de Fourmies, 225 ; Lucienne Sanctorum, 27 ans, rue Lecroix, 70 ; Emile Vandendaele, 77 ans, rue de la Potennerie, 13 bis ; Pierre Lacherie, 40 ans, rue Saint-Eleuthère, 16 ; Michel Peyou, 7 ans, rue du Caire, 84 ; Charles Careis, 54 ans, rue Thécle, 21.

WATTRELOS

Bibliothèque municipale. — Toute personne détenant encore des livres appartenant à la Bibliothèque municipale des « Amis de Wasquehal » sont invitées à les rapporter de toute urgence au Commissariat de police. Sinon, des poursuites seront engagées contre les gens qui, soit par négligence ou mauvaise volonté, persisteraient à conserver ces livres qui ne sont pas leur propriété.

Passage du percepteur. — Le jeudi 11 juin, de 14 à 16 h., pour la perception des contributions, au café du Lion Blanc, Grand'Place, angle des rues R. Salengro et de l'Industrie.

Philharmonie du Crétinier. — Réunion jeudi à 19 h. 30, au siège.

CROIX

AVIS AUX CHEFS DE GROUPES DE JARDINS OUVRIERS

Les chefs de groupes de jardins ouvriers de Croix, sont instamment priés de se présenter à la mairie, bureau de M. Priau, pour affaire urgente.

M. Priau les recevra de 9 h. à 12 h. 30 et de 15 à 17 heures.

La communication à faire ayant un caractère urgent, les chefs de groupes sont invités à se rendre à la mairie, dans la journée du jeudi, sans faute.

Soupes populaires. — Le paiement des soupes populaires pour la semaine prochaine, aura lieu à la mairie, guichet 4, demain jeudi, de 9 à 11 heures.

Consultations prénatales. — Des consultations prénatales seront données par les sages-femmes diplômées de la maternité, demain jeudi, de 14 à 17 h. Ces consultations laissent toute liberté pour le choix du médecin accoucheur.

Secours National. — Les bureaux du Secours national, 139, boulevard Zola, sont ouverts tous les jours, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h., sauf les mardi et samedi dans l'après-midi.

Le vestiaire est ouvert le lundi de 14 h. 30 à 17 heures.

Pour un infirme. — Le Secours national serait reconnaissant à toute personne qui pourrait faire don d'une voiture et le cas échéant, de deux roues de remplacement pour une voiture du même genre.

Il remercie d'avance les donateurs.

WASQUEHAL

Il est interdit de se baigner dans le canal de Roubaix

La police locale a dressé procès-verbal à la charge de M. Fernand Lambelin, domicilié 18, rue Henri Cerette à Tourcoing, lequel avait été surpris alors qu'il se baignait entre les écluses du Petit Cottignies et du Plomeux, dans le canal de Roubaix.

A cette occasion, le Commissaire de police rappelle qu'il est seulement permis de se livrer au sport de la natation aux jours et heures ci-après : mardi et samedi de 18 h. à 20 h. et ce, seulement pour les membres affiliés à la Société des Sports Réunis de Wasquehal.

Une surveillance très sévère sera exercée pour empêcher les baigneurs qui ne se conformeraient pas à cet avis.

Cour d'Appel de Douai

VIEUX MÉTIERS OU FERRAILLE A WATTRELOS

L'administration des douanes accorda, au début de l'année 1939, à M. Henri Haustrat, 56 ans, négociant en vieux métaux, l'autorisation d'exporter en Belgique du vieux matériel de filature provenant d'une firme de Croix.

Du 12 au 25 mai, avec la collaboration de M. Urbain Deloz, commissionnaire-transitaire à Wattrelos, M. Haustrat envoya en Belgique dix chargements de vieux métiers.

La douane examina cet outillage et jugea qu'il ne s'agissait pas de matériel de remploi, mais de vieille ferraille dont l'exportation était interdite.

Le tribunal de Lille eut à s'occuper de cette affaire. MM. Haustrat et Deloz étaient inculpés d' « exportation, sous la dénomination de machines destinées à l'industrie, de 34.000 kilos de ferraille dont la sortie était prohibée ».

MM. Haustrat et Deloz bénéficièrent d'une décision d'acquittement. Le ministère public n'insista pas. Mais les douanes ont fait appel. La réformation du jugement a été demandée par M. Lucas, receveur poursuivant.

Me Thellier a soutenu qu'il s'agissait bien d'un matériel de remploi destiné, sinon à une filature belge tout au moins à une autre industrie.

La cour n'avait point à statuer au point de vue pénal.

MM. Haustrat et Deloz ont été condamnés au paiement d'une astreinte de 29.1500 fr. à l'administration des douanes.

LE POINTAGE DES PERMISSIONNAIRES

Les soldats permissionnaires de l'Armée française sont avisés que dès leur arrivée dans la commune ils doivent faire viser leur titre de permission à la Mairie, 3e guichet, et se présenter au pointage journalier, sous peine de sanctions sévères des autorités allemandes.

Une plainte pour escroquerie. — M. Pacquier, Commissaire de police, a reçu la plainte de Mme Henri Vandewalle, ménagère, demeurant à Wasquehal, 38, Cité Saint-Gobein, contre une jeune fille de 15 ans, demeurant dans le même quartier, qui lui avait emprunté de l'argent soit disant pour acheter son ravitaillement. Cette jeune fille est raluséе par la suite à rembourser Mme Vandewalle qui se voit ainsi victime d'escroquerie. Un procès-verbal de cette affaire a été transmis au Parquet.

Le pied fracturé. — Au cours de l'après-midi de dimanche, le jeune Claude Delbaert, âgé de 17 mois, demeurant 16, rue Guynemer à Wasquehal, dont le père se trouve en captivité en Allemagne, est tombé malheureusement sur les chaussures de son frère qu'il s'est fracturé le pied droit. Le petit bambin dut recevoir les soins urgents de M. le docteur Butinn fils, qui fit transporter le petit blessé à l'Hôpital « La Fraternité » à Roubaix, aux fins de radiographie du membre atteint.

Avis aux Mamans. — Demain jeudi à 15 h., visite médicale des nourrissons, salle de l'école maternelle du Voltaire, pour les mamans du Capreau et de la Planche au Rinez.

Œuvre du Secours National. — Permanence vendredi de 10 à 11 h., au Centre Social, 1, place Gambetta, pour le Centre et 2, rue Rosa Bonheure pour le Capreau.

A la Recette Municipale. — Les bureaux de la Recette Municipale, 12, rue Ferrer, seront fermés au public du vendredi 12 juin au 29 juin inclus.

Pour les vieux travailleurs. — Dimanche prochain 14 juin, élimination du grand tournoi de manille organisé au profit de la Caisse de Secours des Vieux Travailleurs at doté de 150 fr. de prix en espèces. Les jeux auront lieu de 10 h. du matin à 10 h. du soir au siège, café Liagre, 8, rue des Villas. La mise est fixée à 2 fr. 50.

Fraternelle des A.C. du Centre. — Par suite de la fermeture de la permanence mensuelle de la Fraternelle des A.C. du Centre, les Anciens Combattants atteignant l'âge de bénéficier de la retraite gouvernementale, c'est-à-dire nés jusqu'au 20 juin 1892, pourront s'adresser à la Mairie, 3e guichet, pour l'établissement de leur dossier. Les intéressés auront à présenter leurs pièces militaires, acte de naissance et Carte du Combattant.

Taxe sur le chiffre d'affaire et transactions. — La perception de la taxe sur le chiffre d'affaires et les transactions du mois de mai aura lieu vendredi 12 juin, de 9 h. 30 à 11 h. 30 salle des fêtes, rue Jean Macé, pour les redevables dont le chiffre imposable est supérieur à 10.000 francs.

En vue du Brevet Sportif. — Demain jeudi 11 juin, entraînement en vue des examens du Brevet Sportif National pour tous les membres des sections de football et basket-ball, à partir de 19 h.

Les candidats au B.S.N. sont priés de se rassembler au terrain, rue Delerue pour 19 h., un photographe sera à leur disposition pour la photo d'identité.

Sports Réunis. — Nous rappelons aux secrétaires de sections pour la seconde et dernière fois, qu'ils doivent adresser à M. Fernand Depraetère, rue Louise-Michel, 2, cité de l'Avenir, le nombre de membres inscrits pour le B.S.N.

LEERS

INSCRIPTIONS POUR LES POMMES DE TERRE PRIMEURS

En vue d'une distribution de pommes de terre primeurs, les consommateurs sont invités à se faire inscrire d'urgence chez le détaillant de leur choix contre remise du ticket n. 8 de la feuille « Légumes secs Denrées spéciales » de couleur brune, à l'exception des cultivateurs.

Les tickets 8, 10 et 15 de cette feuille donneront droit à l'attribution globale de 1 k. 500 de pommes de terre primeurs pour la période du 15 au 30 juin à raison de 500 gr. par ticket.

Famille du Prisonnier. — La permanence de la « Famille du Prisonnier » se tiendra au Foyer Populaire le dimanche 14 juin, de 11 h. à midi.

HALLUIN

Dispensaire d'hygiène social. — Le jeudi 11 juin, au dispensaire, rue Gustave-Desmettre, à 10 h., consultations gratuites pour les malades d'Halluin et Roncq ; à 14 h. pour ceux des autres communes de la région.

Comité d'entr'aide aux prisonniers. — Jeudi 11 juin, au local, 42, rue Jean-Jaurès, permanence ouverte de 16 à 18 heures.

RONCQ

DES CONTRAVENTIONS

La police locale en surveillance dans la commune, ces jours-ci, a relevé des contraventions à la charge de M. Nestor Vanhullebusch, 35 ans, demeurant à Halluin, rue de Lille, 175, pour infraction au code de la route, et de plus, pour circulation à 23 h. 50, alors que l'heure de la retraite est fixée maintenant à 23 h. 30.

— Pour infractions à l'article 479 du code pénal, qui prescrit la déclaration obligatoire de changement de domicile, à la charge de Mme Deraedt, née Lecluse Jeanne, 23 ans et de Mlle Mireille Vanryssel, 18 ans, demeurant ensemble au café de la « Station », rue de Lille, 150, et qui ont négligé de se présenter au commissariat dans les huit jours de leur changement de domicile.

BONDUES

AVIS AUX CULTIVATEURS

Les cultivateurs de la commune sont informés que M. le Percepteur de Marcq-en-Barœul procédera au paiement des primes à la pomme de terre le mardi 16 juin, à la mairie, de 9 à 11 heures.

LINSELLES

Revaccinations. — Des séances seront données dans une salle de la mairie, pour les adultes, le jeudi 11 courant, par M. le docteur Sacré, et vendredi 12, par M. le docteur Godin, à 18 heures.

Etat civil. — Naissance : René Valcq, rue de Wervicq.

Publications : Marcel Gilles, magasinier, impasse Hage, et Simonne Leenknegt, ménagère, à Menin ; Raymond Desrumaux, tisserand, à Vallée, et Marie-Louise Vanhuyse, femme de service, rue de Kemmel.

Décès : Liévin Bossut, 2 ans, rue de Wambrechies.

MOUVAUX

PARENTS, SURVEILLEZ VOS ENFANTS

A plusieurs reprises, des enfants ont été surpris dans le parc de l'Hôtel-de-Ville, jouant sur les pelouses et détériorant des plantes.

Les parents sont avertis qu'ils seront rendus responsables des dégâts occasionnés par leurs enfants, et que des procès-verbaux seront rédigés à leur charge par la Police locale.

Après la retraite. — MM. André Rodolphe, 30 ans, électricien, demeurant rue de Mouvaux à Tourcoing, Ghesquières Edmond, 47 ans, rattacheur, demeurant 45, rue Carpeaux à Wasquehal, Wante Antoinette, 21 ans, modiste, demeurant 49, rue de Lannoy à Roubaix, Rueguart Robert, 34 ans, conducteur de tracteur, demeurant Quai de Cherbourg, cour Wallerand 7 à Roubaix, qui circulaient après l'heure du couvre-feu, se sont vus gratifiés chacun d'un procès-verbal par les soins de la Police locale.

Balayez vos trottoirs. — Un arrêté municipal prescrit aux habitants d'entretenir en parfait état de propreté les trottoirs, fils d'eau, etc...

Ces prescriptions ont été rappelées à plusieurs reprises, mais beaucoup négligent ce travail.

La Police locale va sévir et les délinquants se verront dresser procès-verbal.

Chaussées interdites. — M. de Marino Valero, 29 ans, employé, demeurant 65, rue des Filatures à Roubaix, qui circulait en bicyclette sur la chaussée centrale du boulevard, s'est vu gratifié d'un procès-verbal par la Police locale.

Consultation des nourrissons. — Jeudi 11 juin à 15 h. Docteur Deldalle.

MARCQ-EN-BARŒUL

Succès universitaire

Nous apprenons que M. Claude Letombe, demeurant à Marcq-en-Barœul, 19, place Abbé-Lemire, vient de subir avec succès les épreuves du premier certificat de licence en langues slave et allemande. Le jury d'examen des facultés de Lille a décerné à M. Letombe la mention assez bien, et a tenu à présenter à ce jeune lauréat, des félicitations méritées.

Ce succès est d'autant plus éclatant que M. Letombe, né en septembre 1923, était un des plus jeunes candidats. Il a fait de brillantes études au lycée de Varsovie et au lycée Faidherbe de Lille. L'an passé, déjà, il obtenait le diplôme du baccalauréat de philosophie avec mention assez bien.

M. Claude Letombe est le fils de M. Roger Letombe, employé à la mairie de Marcq-en-Barœul.

COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX PRISONNIERS

Le Secrétaire Général de la mairie, Secrétaire Trésorier du Comité d'Entr'aide aux prisonniers de guerre, fait savoir à toutes les personnes qui désireraient aider nos prisonniers par des dons en espèces, que le Comité possède maintenant un compte courant postal.

Toutes les offrandes pourront être versées au C.C.P. n. 93.106, Lille, au nom de M. Sorriaux, secrétaire trésorier du Comité d'Entr'aide, Hôtel de Ville de Marcq-en-Barœul.

Consultation de nourrissons. — La consultation de nourrissons pour le quartier du Bourg aura lieu le jeudi 11 juin, de 9 à 10 h., à l'Ecole Maternelle Mme Curie, Grand'Place. La consultation de nourrissons pour le quartier de Rouges-Barres aura lieu jeudi 11 juin, de 17 à 18 h., à l'Ecole Lamartine, rue Delcenserie.

Vaccination antivariolique. — Une séance de vaccination antivariolique pour le quartier de Rouges-Barres aura lieu le vendredi 12 juin, de 9 à 10 h., à l'Externat Notre-Dame du Sacré-Cœur, rue Boissonnet.

LA BASSÉE

Un garde aux mines offrait du gaz-oil en vente

Les gendarmes de la brigade locale ayant été informés par M. Pascaud, garde aux mines de Lens que le nommé Lucien Capon, 40 ans, chargeur aux mines, domicilié à La Bassée, proposait à des cultivateurs la vente de gaz-oil, ils se rendirent au domicile de ce dernier. Capon nia les faits et invita les gendarmes à perquisitionner chez lui. Il croyait ainsi prouver son honnêteté, pensant à convaincre les policiers. Mais les gendarmes perquisitionnèrent et firent naturellement des découvertes intéressantes. Ils découvrirent des bidons de carburant, des cadres de bicyclettes et d'autres accessoires.

Interrogé sur la provenance de ces objets, Caron et sa femme fournirent diverses explications, déclarant avoir reçu l'essence des troupes évacuant en mai 1940, d'avoir trouvé les cadres de vélo lors de l'évacuation, abandonnés dans la rue (!), ce que les gendarmes doutent d'ailleurs. C'est pourquoi il a été mis en état d'arrestation et déféré au Parquet. L'enquête continue pour établir l'exactitude des agissements de Caron et de sa famille.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE ROUBAIX-TOURCOING-LANNOY ET LEURS CANTONS

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours de la grande fête de gymnastique, organisée par la Fédération locale, sous les auspices de la ville de Tourcoing. C'est, en effet, dimanche prochain que ce gala gymnique sera donné sur le magnifique terrain du Chêne-Houpline.

La journée débutera, à 14 h., par le concours annuel des pupilles réservé aux jeunes de toutes les sociétés fédérées concours qui comporte trois catégories : la première de 9 à 11 ans, la seconde de 11 à 13 ans, et la troisième, de 13 à 15 ans. Quatre épreuves seront disputées : 1) préliminaire ; 2) barre fixe ; 3) barres parallèles ; et 4) une course de vitesse sur 60 mètres.

Ce concours sera terminé à 15 h. 30, et le stade sera de suite occupé par les adultes pour la fête proprement dite, à laquelle tous ceux qui s'intéressent à la gymnastique sont conviés gracieusement.

Nous donnerons dans un prochain numéro le programme et les organisateurs sont persuadés que cette manifestation gymnique fera déplacer beaucoup de sportifs qui voudront voir les grands progrès réalisés par nos belles sociétés locales auxquelles les dirigeants de la Fédération ont inculqué l'orientation nouvelle.

TEMPLEUVE

ARRESTATION POUR VOL

A la suite d'une enquête menée par le chef Hamel et le gendarme Ramette, de Templeuve, les gendarmes de Pont-à-Marcq ont mis en état d'arrestation le sieur Louis Piquette, 53 ans, sans domicile fixe qui avait volé avec effraction dans l'habitation des époux Purchla au lieudit Cauchomprez, une somme de 800 frs et des cartes de pain. A proximité de là, dans la ferme de M. Paul Delcourt, il avait tenté, en vain, au cours de la nuit de voler un cochon.

PRÉMESQUES

Les poules et les lapins. — La gendarmerie d'Houplines a ouvert des enquêtes sur plainte de M. Louis Turpin, 54 ans, cultivateur au lieu dit « La Bleue » pour vol de poules et d'œufs, d'une valeur de plusieurs centaines de francs et de M. René Lenglard, 38 ans, cultivateur, pour vol de plusieurs lapins. Aucun indice n'a encore été retenu permettant d'aiguiller les recherches.

LESQUIN

Vol de lapins. — Pour vol de dix lapins évalués 1.000 fr., M. Louis Willems, 48 ans, rue Danton, 30, a déposé plainte à la gendarmerie de Seclin qui recherche le coupable.

VENDEVILLE

Toujours les lapins. — Ayant constaté un vol de plusieurs lapins et poules, Mme veuve Thibaut-Longuépée Eugénie, 81 ans, débitante de boissons, à Vendeville, rue de Lesquin, a averti les gendarmes de Seclin qui enquêtent. Le préjudice est de l'ordre de 500 francs.

LILLE

Le feu dans une filature

Mardi vers 18 h. 15, l'alerte était sonnée à la caserne Malus pour un incendie s'étant déclaré dans une filature de la rue des Stations. Le feu qui avait pris naissance dans une cloche d'aspiration des déchets de matière, menaçait de se communiquer avec rapidité aux magasins voisins.

Rapidement sur les lieux, les sapeurs-pompiers, sous le commandement du lieutenant Serrurre, de l'adjudant Totelet et du sergent Folzan se rendirent rapidement maîtres de ce début de sinistre. Deux lances de petit calibre furent mises en batterie. Longtemps, une fumée opaque se dégagea des bâtiments et quelques sapeurs restèrent sur les lieux afin de combattre tout retour offensif du feu. Les dégâts, quoique ne paraissant pas très importants, ne sont pas encore évalués.

Une enquête est ouverte par le Commissaire de l'arrondissement.

UN AMATEUR DE FRUITS

Le nommé Catteau Albert, 45 ans, sans emploi, 44, rue Saint-Etienne, a été surpris mardi 9, en flagrant délit de vol de 12 kilos de fraises, aux Halles Centrales, au préjudice de Mme Bouton Marie, marchande de légumes, 20, rue Brûle-Maison.

Il a reconnu avoir dérobé quelques instants auparavant deux paniers de fraises et un sac vide sur la baladeuse de M. Halluin Arthur, marchand de légumes, 15, rue Louis-Bergot, ainsi qu'un cageot de cerises de 12 k. sur la voiture hippomobile de M. Deprez Jean, marchand de légumes, 2, rue de la MarbrEerie. Les marchandises dérobées ont été restituées aux propriétaires et Catteau a été déféré au Parquet.

MARI BRUTAL

Un procès-verbal a été infligé à M. Duchateau Albert, 30 ans, comptable, 42, rue Désiré-Bondues, pour coups et blessures sur la personne de son épouse, née Delahousse Marguerite, 31 ans.

UNE FEMME SE JETTE SUR UNE AUTO

A l'angle des rues de Paris et du Sec-Arembault, Mme veuve Debeuf Mathilde, 86 ans, 32, boulevard Carnot, qui traversait la rue de Paris, s'est jetée sur l'automobile de M. Agache Elzéard, demeurant à Marcq-en-Barœul, 80, route du Barœul. Après avoir été pansée dans une pharmacie, cette dame qui se plaignait de douleurs au côté droit et portait une légère coupure au bras gauche a été reconduite à son domicile par l'automobiliste. Une enquête est ouverte.

LES MENUS VOLS DU JOUR

Des enquêtes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Stuba Marcelle, 7, rue des Trois-Molettes, pour vol de quatre cartes de viande ; Mme Rançon Marie, 40, rue Chappe, pour vol d'un fourre-tout, 1 livre de beurre et 1 kilo de haricots ; Mme Duseaux Marcelle, 184, rue Colbert, pour vol d'une paire de souliers ; M. Decock Charles, rue de l'Epinette ; M. Delaere Henri, aide-mécanicien, 20, rue Van Dyck, et M. Dodre Marcel, sapeur-pompier à la Caserne Bouvines, pour vol de leurs bicyclettes.

RECRUTEMENT D'ASSISTANTES MÉDICO-SOCIALES

Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'Assistantes Médico-Sociales diplômées.

Pour être admises à y participer, les postulantes devront :

1° être Françaises à titre originaire et non Juives, conformément à la législation en vigueur.

2° être âgées de 21 ans au moins et de 40 ans au plus au jour de la clôture des inscriptions.

3° n'appartenir à aucune Société secrète visée par la loi, ou avoir rompu toute attache avec elle.

4° n'être atteintes d'aucune maladie chronique ou contagieuse ou, d'une façon générale, de nature à les gêner dans l'exercice de leurs fonctions ;

5° être titulaires de l'un des diplômes ci-après :

a) Diplôme d'Etat d'Assistante Médico-Sociale ;

b) Diplôme d'Etat d'Assistante Sociale ;

c) Diplôme d'Etat de Visiteuse d'Hygiène Sociale de l'Enfance.

Les candidatures devront obligatoirement être déposées avant le 20 juin 1942 à midi, à la Mairie de Lille, Division de l'Hygiène et Sécurité.

Il devra être précisé dans la demande si la candidature est également posée par l'emploi d'Assistante Chef du Service.

Les demandes devront être accompagnées des pièces suivantes :

I) un extrait d'acte de naissance établi sur papier libre ;

II) une pièce justifiant leur nationalité originaire.

Devront également être jointes pour la constitution des dossiers les copies certifiées conformes des diplômes professionnels et des titres universitaires. Les candidates devront, en outre, indiquer leurs états de service antérieurs dans les Administrations civiles et militaires ou dans les Entreprises privées.

Les nominations seront faites par M. le Maire de Lille au fur et à mesure des nécessités du Service, après avis d'une Commission Consultative.

Les candidates déclarées admissibles seront tenues de fournir à leurs frais avant leur nomination, un certificat médical délivré par M. le Docteur Israël, 86 rue Matteotti à Lille.

Tribunal correctionnel

Soyez en règle. — Représentant de commerce à Tourcoing, rue du Docteur-Roux, Albert Vandevyvère était poursuivi pour création de commerce de laines, hausse illicite et défaut de facture. On lui reprochait un bénéfice illicite de cent mille francs.

Le tribunal l'a condamné 4 mois d'emprisonnement, 15.000 francs d'amende plus les décimes.

LE PAIN

Léon Honoré, rue des Sœurs-de-Charité, à Tournai, et Henriette Vandenbuicke, rue de Roubaix, à Toufflers, ont revendu du pain sans tickets. Honoré, qui était en état de récidive, a été condamné à six mois d'emprisonnement ; sa complice paiera une amende de 4.000 fr.

TRAFIC DE CARTES

Georges Pennel, commerçant, rue de l'Industrie, à Tourcoing ; Maurice Dumont, rue Mexico à Lille, ont recélé des cartes de ravitaillement. Six mois d'emprisonnement à chacun et 2.000 fr. d'amende. Marie Duhem, femme Leclercq, rue de Bourgogne, à Tourcoing, a encouru 1 mois d'emprisonnement.

SANS TICKETS

Théophile, Richard et Léon Dekeyser, domiciliés en Belgique, ont acheté des vêtements sans bons d'achats. Un mois d'emprisonnement à chacun et 2.000 fr. d'amende.

LE COMMERCE CLANDESTIN

2 mois d'emprisonnement et 2.000 francs d'amende à Frédéric Londevivèle domicilié en Belgique, pour achat de pois sans tickets ; 2.000 fr. d'amende à Marcel Garwig, cabaretier, rue de la Passerelle, à Wasquehal, qui a acheté sans tickets 33 Maroilles ; 1.000 francs à Jean Caullet, cabaretier à Wasquehal avenue Haunard, pour achat de 13 Maroilles ; 2 mois et 2.000 francs d'amende à Joseph Leman, domicilié en Belgique, pour achat irrégulier de jambon ; 2.000 francs d'amende à Maurice Lamblein, rue du Fresnoy, à Lys-lez-Lannoy, pour achat irrégulier de viande ; 1.000 francs d'amende à Agnès Bacquart, cultivatrice à Prémesques, pour livraison irrégulière de 98 kilos de pommes de terre.

LE BLÉ

Pour avoir tenté d'exporter du blé, 1 mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende, plus 15 jours et 500 fr. à Cyrille Vercaigne, manœuvre à Wervicq.

LA FRAUDE

Pour introduction de tabac étranger, 1 mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende à Victorine Heurard, servante à Menin.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

Un jeune voleur se fait pincer

Par deux fois consécutives, M. Félicien Bailleul, tailleur d'habits, rue du Christ « Aux ciseaux d'Or » constatait que des coupes de tissus disparaissaient. Le 22 Mai, deux coupes et le 27 Mai, cinq coupes avaient disparu des rayonnages.

M. Bailleul résolut d'observer une surveillance et voici que nuitamment, il entendit du bruit. Il descendit et trouva dans la cave un jeune homme qu'il connaissait très bien et qu'il soupçonnait du reste être l'auteur de ces vols. Il s'agit d'un jeune homme de moins de 16 ans. Le voleur entrait en escaladant la clôture du jardin et pénétrait dans les magasins de M. Bailleul par le soupirail de la cave.

Conduit devant le commissaire de police, il a avoué le vol de cinq coupes de tissu, mais non le précédent.

M. le Procureur du Roi à Courtrai a été mis au courant de ces faits.

Une saisie de 10 kilos de tabac

La douane belge du Risquons-Tout a saisi un sac contenant 10 kilos de tabac que transportait le nommé Oscar D'Hespel, cabaretier, rue du Labyrinthe. Ce tabac, qui était démuni de bandelettes fiscales et destiné à passer de l'autre côté de la frontière, a été remis à la Croix Rouge de Belgique pour les prisonniers de guerre.

De faux tickets de pain

Ces derniers jours, des faux tickets de pain ont été remis dans deux boulangeries de Mouscron. Grâce à la collaboration d'un de ces boulangers, on est parvenu à identifier une personne qui avait remis ces timbres. C'est une Mouscronnaise qui a déclaré les avoir achetés à un étranger.

Les boulangers et en général tous les détaillants en produits d'alimentation doivent se tenir sur leur garde et soumettre immédiatement au service de contrôle tous les timbres qui leur paraissent douteux.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 8, rue Fidèle-Lehoucq (Téléphone 4.85) sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

L'ACTIVITÉ DE LA DOUANE

LA FRAUDE DU TABAC EN CHEMIN DE FER

Les préposés Piberne et Delannay, de la brigade de Tourcoing-Gare, ayant été intrigués par les allées et venues de deux hommes qui sortaient d'un café situé sur la place de la Gare à Tourcoing, organisèrent une surveillance spéciale.

En compagnie de M. Robache, receveur, ils accostèrent les deux hommes et constatèrent que la valise dont l'un d'eux était porteur, renfermait 10 kilos de tabac à fumer. Conduit au Bureau des Douanes, le prévenu, un nommé Hennion Adolphe, représentant de commerce, 31 ans, demeurant à Tourcoing, rue de l'Industrie, 29, fut l'objet d'un procès-verbal comportant le paiement d'une somme de 1.600 francs. Il fut ensuite remis entre les mains de la gendarmerie pour être déféré au parquet.

UNE PERQUISITION FRUCTUEUSE

En procédant à une visite domiciliaire, hier, chez une nommée Vanlerberghe Léonie, veuve Roge Auguste, cafetière, demeurant au quai du Havre 8, le Capitaine Croquette, le Lieutenant Rietzmann et le Brigadier Thomas ont découvert un stock de 49 caleçons en interlock, 350 foulards en soie et 1 kilo de tabac à fumer, le tout d'une valeur de plus de 40.000 francs.

La détentrice n'ayant pu fournir d'explication plausible au sujet de la provenance de ces marchandises, un procès-verbal a été rédigé à sa charge au Bureau de Tourcoing-Gare G.V. et M. Robache, receveur, a été constitué dépositaire des objets saisis en attendant leur remise au Comité de répartition réglementaire.

DEUX FRAUDEURS CYCLISTES SONT RECONNUS

Au cours de la nuit, les préposés Dujardin et Detant, de la brigade du Risquons-Tout, qui étaient de service de patrouille dans le quartier des Forgettes, ayant aperçu deux cyclistes qui pénétraient en France par le sentier Brouck, leur firent les sommations d'arrêt. Les deux hommes abandonnèrent leur charge et leur bicyclette et prirent la fuite à travers la plaine. Ils ne coururent pas bien loin car le lendemain matin, le Capitaine Croquette et le Brigadier Salvet les identifièrent comme étant Vanderstraeten Maurice, 21 ans, rattacheur, demeurant chez ses parents, rue de Fleuri, 1 à Wattrelos et Van Hautte Charles-Louis, 20 ans, rattacheur, demeurant chez ses parents, rue des Trois-Pierres, Carrière Delva, 9.

Un procès-verbal fut rédigé à la charge des prévenus, au bureau des Douanes du Risquons-Tout, par M. Toumelain, receveur, pour tentative d'importation en contrebande de 20 kilos brut de tabac à fumer et de 2 bicyclettes.

En raison de leur jeune âge, Vanderstraeten et Van Hautte, remis en liberté en attendant que le Tribunal Correctionnel de Lille soit appelé à se prononcer sur leur cas.

La distribution des tickets de pain supplémentaires aux prisonniers rapatriés d'Allemagne

La distribution de tickets de pain supplémentaires aux prisonniers de guerre rapatriés d'Allemagne se fera à la Mairie annexe, 2, rue Paul Doumer, les jeudi et vendredi, 11 et 12 Juin, de 9 à 11 h. 30 et de 14 h. 15 à 17 h. 30. Les intéressés sont priés de se présenter aux guichets de leurs secteurs respectifs.

Ce supplément de pain ne pourra être alloué aux prisonniers bénéficiant des rations M.T., de la Carte de Pain « Cultivateur » ou du supplément de pain « Police » ou d'un régime alimentaire spécial.

LES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N° 5 : BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, rue Carnot

16 Juin, rue Ach. Testelin 122-fin 133-fin ; Pl. A. Thomas, rues de Berckem, Metz, Jemmapes, Hainaut, Mirabeau, Brésil, G. Scalbert, Jules Simon, Gén. Drouot, 208-fin, 215-fin, 3 Pierres, 388-fin.

17 Juin, rues de Soissons, Pyramides, Laon, Montgolfier, Beauvais, Angers, Linné, Ampère, Cam. Desmoulins, de Mouscron, Frontière, Marlière.

18 Juin, rues Bourgogne, Lamartine, 301-341, 256-302, Planche d'Ypres, Roitelets pairs.

SECTEUR N° 6 : BUREAU DU CONSORTIUM CHARBONNIER, 3, rue Carnot.

17 Juin, rues de Menin 10-9, fin ; 106-fin ; St-Roch, Mar. Ney, Jourdan, Houchard, 1-41, 2-42, Madagascar, 1-31, 2-28, Marceau, Flandres, Comines.

18 Juin, rues de la Latte, Desaix, Calvaire, 69-74, Brest, Tunis, Gal. Laharpe, Mal. Brune.

19 Juin : rues Lodi, Canada, Ronco, Orione, Alexandrie, Rasoal, Monge, Nationale 114-fin, 119-fin.

20 Juin, rues de la Fin de la Guerre, Dahomey, du Moulin, J. Jaurès, Repos, Abattoir, Cont. Abattoir, R. Montesquieu.

22 Juin, rues du Gén. Souham, G. Dousi, Ostende, Coin de Terre, Chartres, Venise, du Brun Pain.

23 Juin, rues de la Rochefoucault, des Champs, Bruxelles, Cont. Sainte-Anne, rues Hippodrome, A. Dumas, Buenos-Ayres, Besançon, Courses, Ch. Denis-Papin.

INSTITUT COLBERT

ECOLE NATIONALE D'ARTS ET METIERS

La préparation aux Ecoles Nationales d'Arts et Métiers a repris à l'établissement d'une façon régulière. Cette préparation demande une forte culture mathématique et scientifique ; aussi les parents ont-ils intérêt à faire connaître immédiatement leur intention de diriger leurs enfants dans cette voie afin qu'ils puissent être placés dès le début de leurs études dans la section appropriée.

Les Ecoles Nationales d'Arts et Métiers délivrent un diplôme d'ingénieur très apprécié dans toutes les industries, dans la mécanique et la métallurgie particulièrement, mais aussi dans l'industrie textile. Les anciens élèves des Ecoles d'Arts et Métiers trouvent également des situations d'avenir dans la marine de guerre ou de commerce, dans l'aviation comme officiers mécaniciens et dans certaines carrières administratives.

L'Institut Colbert a obtenu dans toutes ces dernières années des succès de qualité aux concours d'entrée dans les Écoles Nationales d'Arts et Métiers. Ajoutons que cette préparation leur permet d'envisager leur admission dans d'autres écoles techniques supérieures comme l'Institut Industriel du Nord, l'Institut de Chimie, de se présenter aux concours pour certains emplois tels que : Adjoints Techniques, Ingénieurs-adjoints des Ponts et Chaussées, Vérificateurs des Installations Electro-mécaniques des P. T. T., etc...

CITADINS !

POUR ASSURER LE RAVITAILLEMENT DU PAYS

METTEZ VOS BRAS AU SERVICE DE LA TERRE

Soyez volontaires pour le SERVICE CIVIQUE Rural

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 30 JUIN

Etudiants, Elèves : à votre Etablissement d'enseignement exclusivement.

Autres : au Délégué Départemental de la Mission de Restauration Paysanne.

LILLE, 123 bis, rue Nationale

Au Stade Nautique

Par suite des Championnats Scolaires et Universitaires de Natation qui auront lieu à Tourcoing au stade nautique municipal, ce dernier sera fermé au public le jeudi après-midi 11 Juin jusque 17 heures.

MUTILES ET INVALIDES DU TRAVAIL

Le Comité de la Section locale invite tous les mutilés bénéficiaires de la loi des majorations à se présenter, munis de leurs titres, tous les jours, après 18 h. 30 et le dimanche, de 9 à 11 h., au Secrétariat : 78, rue de la Rochelle.

CE QU'ON PENSE DE VOUS !

"une fleur vivante!"

Et cela tient uniquement au teint mat, frais, jeune, que donne la

Crème Simon M.A.T.

la fidèle amie de votre Beauté

Malgré les circonstances... elle a conservé ses qualités essentielles

SOCIETES SPORTIVES

ASSOCIATION SPORTIVE TOURCOING. — Football. — Les joueurs sont priés de se munir de 3 photos semblables et recentes pour la prochaine signature des licences.

Formation d'équipes minimes juniors et vétérans. Pour renseignements, s'adresser au siège le lundi soir à 19 h.

Athlétisme. — Entraînement d'athlétisme et de culture physique sous la direction d'un moniteur diplômé les mercredi et vendredi à 18 h. 30 aux Orions. Formations d'équipes de baskett.

— Les familles des prisonniers de l'A.S.T. sont priées de passer munies d'une lettre récente chez M. Picavet, 92, rue de la Malsence, pour y retirer l'allocation attribuée pour 1942.

QUAND UN RHUMATISANT DOIT FAIRE LA QUEUE...

Piétiner à la porte d'un magasin, c'est une cruelle épreuve pour un rhumatisant. Tout lui serait plus facile, s'il prenait des cachets Gandol. Plus de douleurs ; des articulations plus souples. Voilà les effets rapides du Gandol. Aucun ennui pour l'estomac. N'acceptez plus de souffrir ; dès demain, prenez du Gandol. Ttes Phies : 16 Frs 80, la boîte de 20 Cachets Gandol.

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Monique Libert, née rue Nationale, 138 ; Jacques Nys, rue Auber, 101 ; André Honoré, né rue Nationale, 138 ; Marcel Debever, né rue de Mouvaux, 124 ; Claude Charpentier, avenue Gustave-Dron, 67, née Ch. Gramme, 2.

Publications. — Arthur Wielfaert, employé, rue de Gand, 859, et Fernande Catteau, surjeteuse, rue de Mons, 27 ; Charles Durieux, rattacheur à Roubaix, et Adrienne Coucke, soigneuse, rue de la Bourgogne, 36 ; Roland Devogheleere, typographe, rue de l'Epinette, 65, et Madeleine Vandorpe, doubleuse, à Mouscron.

Décès. — Angèle Houfflin, 62 ans, s. p., Vve Gaston Kreel, dom. Mouvaux, décédée rue Nationale, 138 ; Marie Drapier, 95 ans, s. p., Vve Joseph Cotté, rue de Lille, 121 ; Marie Dedryver, 81 ans, s. p., Vve Louis Béghin, rue de Lille, 121.

Lisez LES SPORTS DU NORD

En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.